



Les travaux de la semaine passée



AU PARLEMENT

Table ronde des ambassadeurs du G5 - Sahel



Le 26 février, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu les ambassadeurs du G5-Sahel. Cette table ronde s'inscrit dans les travaux de la commission visant à dresser un bilan exhaustif et objectif de l'Opération BARKHANE. [accéder au compte-rendu](#)

Les ambassadeurs ont exposé la situation sécuritaire dans chacun de leur pays, le degré d'enracinement des terroristes ainsi que les causes profondes des troubles croissants. Ils ont été interrogés sur les principales mesures que les gouvernements mettront en œuvre pour d'une part capitaliser sur l'effort militaire supplémentaire décidé par la France, et d'autre part sur les efforts politiques pour régler les conflits.

Les principaux facteurs d'enlisement du conflit (manque de solution politique et de développement socio-économique, subsistance des financements criminels, guerre asymétrique ...) étaient également au cœur des échanges. « *Je me félicite de voir que la présence française est largement acceptée et saluée par nos partenaires ne permettant aucun doute sur sa légitimité et sur l'importance de son combat contre le terrorisme djihadiste* » a commenté Jacques LE NAY.

Conflit libyen, audition de Patrick HAIMZADEH



Patrick HAIMZADEH, ancien diplomate, chercheur indépendant et spécialiste de la Libye, a été entendu par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat sur le conflit qui dure dans ce pays depuis plus de neuf ans. [accéder au compte-rendu](#)

Les perspectives de pacification, de cessez-le-feu militaire, mais plus encore d'entente politique de long terme et de reconnaissance commune d'institutions nationales étaient à l'ordre du jour de cette audition.

Patrick HAIMZADEH a également été interrogé à propos du rôle de l'ONU, de la mise en place de trois dialogues inter-libyens - militaire, politique, économique -, ainsi que sur la mission navale et aérienne lancée par l'Union européenne.

57^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture (SIA)



Ce sont plus de 600 000 visiteurs français et internationaux, professionnels et grand public qui se sont rendus à la 57^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture (SIA), le plus grand marché de France des produits du terroir et événement agricole de référence.

38 000 professionnels et plus d'un millier d'exposants étaient présents pour faire découvrir aux visiteurs le monde agricole, les productions de viande, fromages, fruits et légumes et faire partager leur passion et leur savoir-faire.

Avec ses collègues, Jacques LE NAY s'est rendu le 26 février Porte de Versailles pour l'inauguration du stand de la Région Bretagne. Il a tenu par sa présence à réaffirmer son soutien aux éleveurs et aux producteurs bretons qui portent les couleurs et les valeurs de la région. Pour le sénateur « *l'agriculture est un des piliers de l'économie de la région Bretagne, la qualité de nos productions et de nos produits fait une fois de plus référence en la matière au niveau national* ».

Ce fut également l'occasion pour Jacques LE NAY d'être aux côtés du morbihannais Philippe LE GAL, président du Syndicat national de la conchyliculture qui s'est vu remettre des mains de Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 26 février, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement ([voir la vidéo](#)) à l'occasion de la séance de questions d'actualité.

Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été interpellé sur le **coronavirus** et la **dépendance envers les médicaments fabriqués en Chine**. Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, a été interrogée sur la **fermeture de la centrale de Fessenheim**. Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, a quant à lui été interpellé sur le **financement de la réforme des retraites** et la **dépendance**.

La **retraite des agriculteurs** et des **conjointes d'agriculteurs**, la **Politique agricole commune (PAC)**, les **médicaments innovants** et le **Plan Hôpital 2020** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

La Délégation aux entreprises à la STATION F



Jacques LE NAY et ses collègues de la Délégation aux entreprises du Sénat se sont rendu à STATION F. Cette entité hébergeant plus de 1 000 start-ups, est le plus gros campus d'entrepreneurs au monde.

Avec plus de 30 programmes start-up, 35 administrations publiques, 40 fonds d'investissement, 4 bureaux de mentorat et 600 événements par an, STATION F offre les meilleures ressources pour aider les entrepreneurs à faire croître leur start-up.

Cette séquence a permis aux membres de la délégation de rencontrer et d'échanger avec les créateurs de jeunes start-ups et de mieux comprendre leurs attentes et leurs difficultés.

Mardi 3 mars 2020

À 9 heures 30 :

- Séance de questions orales

À 14 heures 30 :

- Explications de vote puis vote solennel sur le projet de loi relatif au Parquet européen et à la justice pénale spécialisée (texte de la commission, [n° 336, 2019-2020](#))

À 15 heures 45 et le soir :

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à modifier les modalités de congé de deuil pour le décès d'un enfant (texte de la commission, [n° 350, 2019-2020](#))- Projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique ASAP (texte de la commission, [n° 359, 2019-2020](#))**Mercredi 4 mars 2020**

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 :

- Désignation des vingt-trois membres de la mission d'information sur le thème : « Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique »

- Désignation des vingt-et-un membres de la mission d'information sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives

- 4 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant la ratification du deuxième protocole additionnel à la convention européenne d'extradition, du troisième protocole additionnel à la convention européenne d'extradition et du quatrième protocole additionnel à la convention européenne d'extradition (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 331, 2019-2020](#))=> Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil Fédéral suisse relative à la reconnaissance réciproque des poinçons officiels apposés sur les ouvrages en métaux précieux et les ouvrages multimétaux (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 329, 2019-2020](#))=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif aux modalités de financement des infrastructures et de l'acquisition des outils de formation dans le cadre de la coopération franco-allemande dans le domaine du transport tactique aérien (texte de la commission, [n° 333, 2019-2020](#))=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Turkménistan sur l'octroi de l'autorisation d'exercer une activité professionnelle aux membres de la famille des agents des représentations diplomatiques ou des postes consulaires et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sur l'emploi des personnes à charge des agents officiels (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 353, 2019-2020](#))- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires (texte de la commission, [n° 342, 2019-2020](#))- Suite du projet de loi ASAP (texte de la commission, [n° 359, 2019-2020](#))

À 18 heures :

- Débat à la suite du dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes

À 21 heures 30 :

- Débat sur les mesures de santé publique prises face aux risques d'une épidémie de Coronavirus COVID-19 en France

Jeudi 5 mars 2020

À 10 heures 30 et 14 heures 30 :

- Suite du projet de loi ASAP (texte de la commission, [n° 359, 2019-2020](#))**En raison des élections municipales, suspension des travaux en séance plénière du lundi 9 au dimanche 22 mars 2020**Source <http://www.senat.fr/>**Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN**E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>**Palais du Luxembourg**
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42*Collaborateurs parlementaires*
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81**Permanence parlementaire**
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20*Collaborateurs parlementaires*
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.frVotre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.
Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement